

LR laisse les juges de gauche s'acharner sur ses anciens chefs

écrit par Bernard Germain | 29 septembre 2025





En ce moment l'affaire Sarkozy fait grand bruit, et pour cause, car comme nous allons le voir ce jugement, après celui contre Marine Le Pen, pose le problème de la continuité ou non de notre démocratie. J'entends déjà certains crier que j'exagère. Mais ceux-là se trompent. L'affaire est d'une gravité exceptionnelle et la démocratie est à la croisée des chemins avec cette affaire. Quant à l'attitude des uns et des autres, je veux parler des partis politiques, elle est riche d'enseignements.

Avec l'exécution provisoire de la peine, on est en droit de s'interroger sur le maintien de l'appel qui normalement suspend une décision. L'appel continue d'exister mais n'est plus suspensif, donc ne sert plus à rien. Enfin, il faut savoir que l'exécution provisoire se justifie pour deux raisons essentielles : la crainte de voir le condamné s'enfuir à l'étranger ou le danger qu'il récidive avant d'être jugé. Évidemment, ces deux cas sont ridicules dans le dossier Sarkozy. Le voit-on

partir à l'étranger pour échapper à la justice ? Quant au risque de récidive, il n'est plus Président. Alors pourquoi le juge n'a-t-il pas décidé de ne pas ordonner d'exécution provisoire puisqu'il n'y a aucun risque qu'il parte à l'étranger et que la récidive est impossible ? On ne peut en déduire qu'une chose : il y a de l'acharnement contre Nicolas Sarkozy. Dernier point, Sarkozy a été blanchi par la cour. Il n'y pas eu d'argent versé par la Libye pour sa campagne. Pas eu de fraude. La seule chose qui est retenue c'est une « association de malfaiteurs » (avec Guéant et Hortefeux) parce que Guéant s'est rendu en Libye et le juge prétend que Sarkozy ne pouvait qu'être au courant. Mais le juge n'apporte aucune preuve de l'existence d'association de malfaiteurs et c'est donc sur une simple opinion, basée sur un faux document de Mediapart, que le juge l'envoie en prison.

Ce juge mérite qu'on s'arrête un peu sur son profil. Nathalie Gavarino, c'est son nom, s'était déjà fait remarquer en 2011 en participant et peut-être même en étant l'une des organisatrices d'une manifestation contre Nicolas Sarkozy (Président à l'époque) car ce dernier avait eu l'outrecuidance de pointer du doigt le laxisme des juges vis-à-vis des multirécidivistes. Mettre en cause des juges : inadmissible pour cette dame. Elle a récidivé en 2017, faisant à nouveau parler d'elle en condamnant François Fillon à 5 ans de prison et 375.000€ d'amende, ce qui l'avait privé de se présenter à la présidentielle et de la gagner, car c'est lui qui l'aurait gagnée. C'est à nouveau cette dame qui est au centre d'une multitude de discussions s'agissant de l'envoi en prison de Nicolas Sarkozy. On me permettra de relever qu'il est assez fâcheux pour l'institution qui s'appelle la justice de confier la présidence du tribunal qui va juger Sarkozy à quelqu'un qui lui est ouvertement hostile comme l'a prouvé sa participation à

la manifestation de Nice. Et quand on y ajoute qu'il est condamné sans preuve, juste sur l'opinion de cette juge, on est en droit de penser que ce procès était un procès politique dont l'un des objectifs était de briser et d'humilier l'ancien Président ce qui est tout simplement honteux.

Quelques crétins à gauche, en fait de nombreux crétins à gauche, ont cru intelligent de se féliciter bruyamment de la scandaleuse condamnation de Nicolas Sarkozy. En faisant cela, ils ont juste démontré une fois de plus qu'ils n'ont pas grand-chose dans la tête et sont d'un sectarisme absolument sans limite. De plus, ils oublient une chose importante : Mélenchon a lui aussi une procédure en cours s'agissant de ses comptes de campagne de 2017. La procédure est pour l'instant en sommeil mais pourrait bien se réactiver opportunément si le pouvoir le décide. Par exemple, afin d'empêcher qu'il se présente en 2027. Si cela devait arriver, pensez-vous que la gauche dirait comme aujourd'hui qu'« il faut respecter les décisions de justice ». Moi, j'ai souvenir d'une perquisition dans les locaux de LFI où Mélenchon, Corbières et Cie en sont venus aux mains avec les policiers, les juges et les huissiers présents, Mélenchon hurlant « la République c'est moi ».

Reste que si Mélenchon devait être lui aussi privé d'élections en 2027, cela ferait que les deux candidats qui ont le plus de chances d'être au 2e tour seraient écartés avant même le verdict des urnes. Et qu'on ne me dise pas que c'est impossible. Ce serait même la solution rêvée pour qu'un troisième larron sorte du bois et se fasse élire sur un malentendu. Exactement comme Macron a profité de l'inéligibilité de Fillon et du fait que Hollande s'est dégonflé de se présenter pour un second mandat tellement il était détesté par les Français.

Maintenant, venons-en à la famille politique de Sarkozy, les LR. Qu'ont-ils dit de tout cela ? Rappelons au passage qu'Édouard Philippe était LR jusqu'en 2017, avant qu'il n'aille se vendre chez Macron et devienne 1^{er} ministre. Mais LR s'est toujours trouvé aux côtés de Macron, c'est d'ailleurs cela qui lui a permis de rester en poste malgré ses revers politiques et électoraux. LR a brillé tout au long des ennuis judiciaires de Sarkozy par un désintérêt, une absence de défense, en clair une véritable lâcheté qui les conduit à chaque étape à prendre au mieux des positions à l'eau tiède. Par exemple, se sont-ils élevés contre la décision hypocrite et dégueulasse de Macron de faire modifier les textes gérant la Légion d'honneur afin de pas être celui qui a décidé de lui retirer la Légion d'honneur ? Non. Et si tel ou tel responsable l'a fait, c'était bien discret. Par ailleurs après la mort plus que suspecte d'Olivier Marleix, dont on rappellera qu'il a été l'un des conseillers de Sarkozy à l'Élysée, LR ne s'est pas fait remarquer par une volonté farouche de savoir pourquoi et comment il était mort. C'est d'autant plus vrai que lorsqu'on prend connaissance du communiqué du parquet de Chartres on peut y lire : « Il s'agissait, selon les techniciens en investigations criminelles de la gendarmerie (TIC) et le médecin légiste de l'institut médico-légal (IML) de Rouen qui a effectué la levée de corps, d'une **pendaison incomplète**, les pieds touchant le sol ». Donc, le gars est retrouvé pendu avec les pieds qui touchent le sol et personne chez LR ne semble s'en émouvoir ni relever que cela pourrait bien être une mise en scène pour cacher un assassinat ? Qui trouve logique cette absence de réaction ? Quant à l'affaire Sarkozy et son envoi en prison, vraiment l'odieux l'a disputé au misérable. Les principaux dirigeants de LR (Wauquiez, Valérie Pécresse, Xavier Bertrand...) se sont fendus de quelques messages qui étaient en réalité de simples

messages de condoléances. Par exemple Wauquiez a déclaré : « *Nicolas Sarkozy a toujours servi la France avec passion et engagement. Je veux redire mon soutien et ma reconnaissance envers l'homme d'État qui a tant donné à notre pays et mon amitié pour l'homme* ». Valérie Pécresse : « *Nicolas Sarkozy a été un grand président de la République, qui a su réformer notre pays, et le protéger à travers les crises. Aujourd'hui, j'ai une pensée personnelle pour lui et pour sa famille* ». Encore plus révélateur : aucun message de la part de Gérald Darmanin ou de Rachida Dati. Donc bon voyage en prison, cher Nicolas. De vrais amis !

Le seul qui a su réagir et surtout relever le problème politique derrière cette condamnation fut François Xavier Bellamy. Il déclara : « *Le tribunal juge qu'il n'y a eu ni corruption, ni détournement, ni financement illégal de campagne électorale. Mais Nicolas Sarkozy est condamné à cinq ans de prison – et privé d'un appel suspensif. Ce traitement exceptionnel, que rien ne justifie, dit tout de ce jugement politique. S'ils croyaient tant à leur sentence, qu'est-ce que les juges avaient à craindre d'attendre une décision d'appel ?* », avant de conclure : « *Alors que tant d'auteurs de violences graves sont chaque jour remis en liberté, les Français ne seront pas dupes sur le sens de cette décision* ».

C'est le seul qui a osé poser le problème politique au-delà de l'injustice dont est victime Nicolas Sarkozy. Aucun autre dirigeant LR ne fait le rapprochement entre les racailles qui agressent un policier et qui sont remis en liberté par le juge ou encore ce jeune faisant du rodéo à moto qui refuse de s'arrêter et fonce à pleine vitesse, percutant un policier dont le juge décidera de 4 mois avec sursis et 150€ d'amende, et l'incroyable sévérité qui frappe Sarkozy alors qu'il n'a

rien fait comme l'a dit le tribunal. Ces LR, à très peu d'exceptions près, n'ont guère à voir avec la droite. La vraie. Ils sont des personnages politiques soumis à la gauche, et même de gauche pour certains, mais qui pour avoir un poste prétendent être de droite. Le pire étant que c'est le soutien de ces LR qui permet à Macron de se maintenir et de ne pas être obligé de démissionner. Empêchant un vrai gouvernement de renverser la table et de remettre de l'ordre dans ce pays qui sombre.

Ce que démontre l'affaire Sarkozy, c'est que la démocratie est directement mise en danger avec ces condamnations qui sont en fait des décisions politiques. Il faut absolument faire annuler ce décret du 11 décembre 2019. Il faut que les juges retrouvent leur place et rien que leur place. Ils sont prompts à dénoncer tout empiétement concernant l'indépendance de la justice. Mais moins sourcilleux lorsqu'ils viennent trotter sur les plates-bandes du pouvoir. Sans réaction à la hauteur de la gravité du problème, ils seront bientôt les maîtres.

Souvenons-nous que lors de son dernier conseil des ministres, François Mitterrand avait déclaré : « Méfiez-vous des juges. Ils ont tué la monarchie. Ils tueront la République ». Pour une fois, on ne peut qu'être d'accord avec lui.

Bernard GERMAIN

ripostelaique.com